



Réunion de la commission Concession & IRVE

21 février 2024

Ordre du jour

- Contrôle de concession 2022 ENEDIS/EDF
- Bilan des négociations PPI et Article 8
- IRVE : Bilan, perspectives, évolution des tarifs
- Questions diverses



CONTRÔLE DE CONCESSION

ENEDIS / EDF

Contrôle de concession 2022 : ENEDIS / EDF

- Présentation du bureau d'études NALDEO



BILAN DES NEGOCIATIONS

PPI ET ARTICLE 8

Bilan des négociations PPI

Le contrat de concession signé en 2019 avec Enedis, prévoit la renégociation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du concessionnaire tous les 4 ans.

Par ailleurs, la convention relative à l'application de l'Article 8 du contrat de concession arrivant à échéance fin 2023, il est également prévu la renégociation d'une nouvelle convention à établir pour la période 2024-2027.

A cet effet, 5 réunions de négociation ont eu lieu avec ENEDIS.

Pour ces négociations, le SIED 70 s'est fait assister par le cabinet NALDEO qui a participé aux 3 dernières réunions de négociation.

Bilan des négociations PPI

Les 2 parties se sont accordées sur le bilan du PPI 2020-2023 et le diagnostic de la concession établi par Enedis. La fin des négociations a abouti sur :

- Un engagement du concessionnaire de 7 millions d'euros sur les 4 ans (contre 5.7 M€ sur la période 2020-2024) ;

Finalité	Total 2024-2027
Modernisation des réseaux HTA :	5,8 M€
dont :	2,6 M€
- Plan Aléas Climatiques (PAC) :	1,4 M€
- Rénovation Programmée (RP) :	0,4 M€
- OMT et structure réseau :	0,3 M€
- Renouvellement ciblé de postes HTA/BT :	
Modernisation des réseaux BT :	1,2 M€
dont :	0,7 M€
- Fils nus BT en zone urbaine :	0,5 M€
- CPI et Neutre périphérique BT :	
Engagement financier total	7 M€

Bilan des négociations PPI

- Un élargissement du zonage de ce PPI à l'ensemble du territoire de la concession (et non plus uniquement les zones définies comme prioritaires) ;
- La réalisation du PPI et son efficacité seront mesurées par des indicateurs de suivi de réalisation et des indicateurs d'évaluation de l'efficacité plus nombreux que précédemment, dont notamment le critère B.
- ENEDIS n'a pas souhaité modifier le Schéma Directeur des Investissements (SDI) avant les 8 ans mentionnés au contrat mais a indiqué être prêt à échanger et à préparer sa révision dès la signature du PPI 2024-2027 afin de prendre en compte, le cas échéant, les éléments pertinents à l'horizon 2027, date de révision contractuelle de l'annexe 2A.

Bilan des négociations - Convention article 8

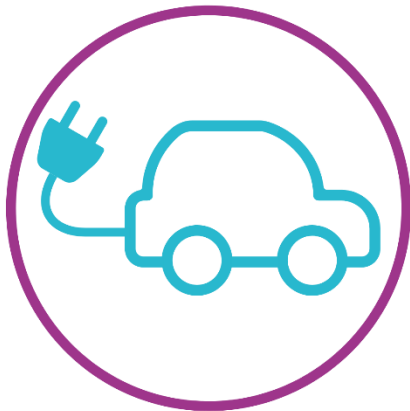
Cette convention régit les conditions financières par lesquelles le concessionnaire finance le concédant pour des opérations d'aménagement esthétique intégrant, depuis le nouveau contrat, un taux de sécurisation (suppression de fils nus).

La fin des négociations a abouti sur :

- Une dotation de 300 000 € maintenue sur la période 2024-2027.
- Une augmentation du taux de sécurisation exigé qui passe de 30 à 50 %.
- Un maintien des conditions avantageuses du SIED 70 pour le calcul de ce taux qui intègre pour son calcul, outre les travaux du SIED 70 réalisés au titre de l'article 8 dans le cadre des enfouissements de réseaux, la suppression des fils nus au titre de la sécurisation et des enfouissements réalisés par le SIED 70 sur ses fonds propres ou avec l'aide des fonds FACé.

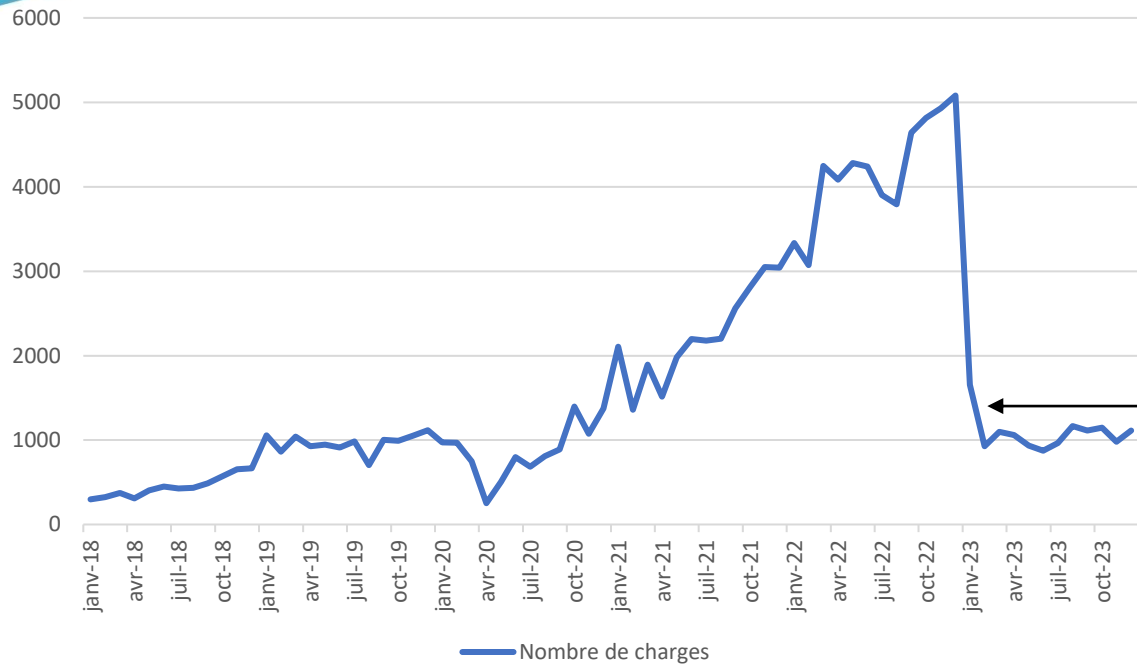
IRVE

(Installation de Recharge pour Véhicule Electrique)

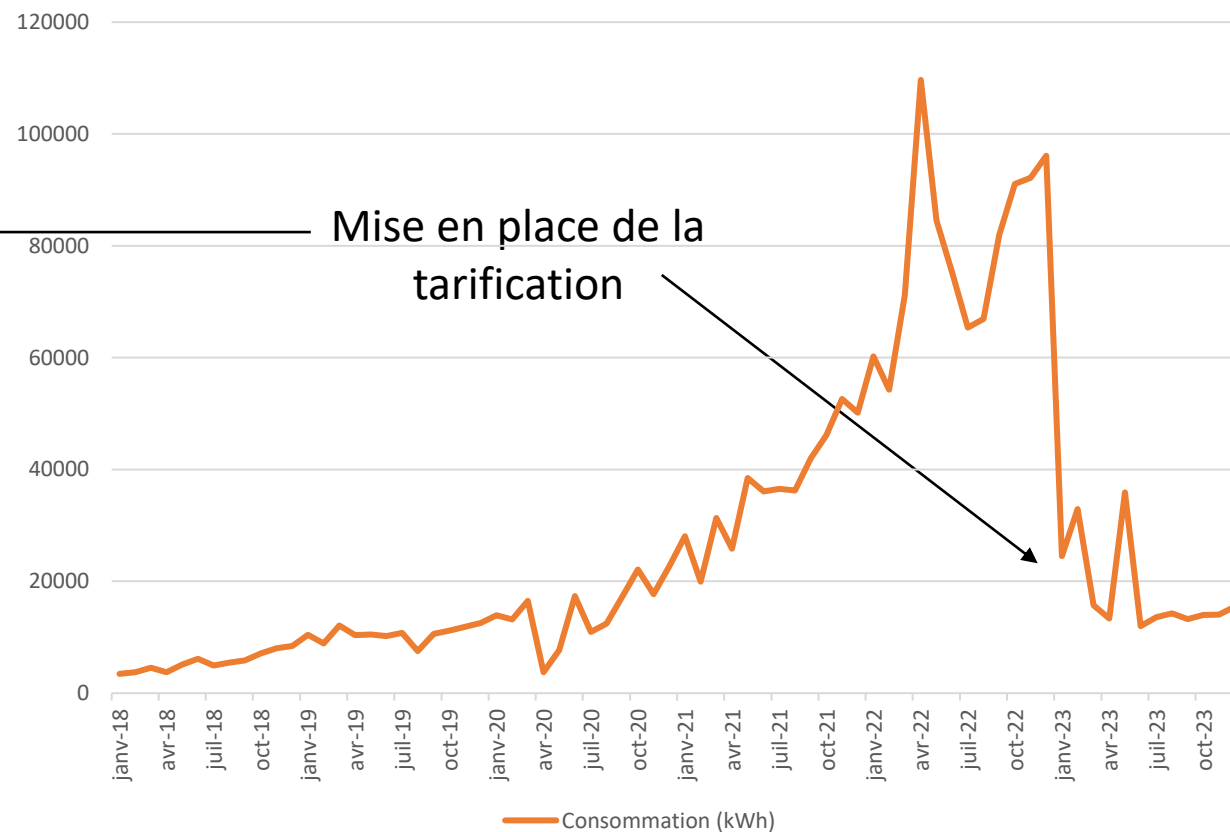


BILAN

Bilan bornes accélérées



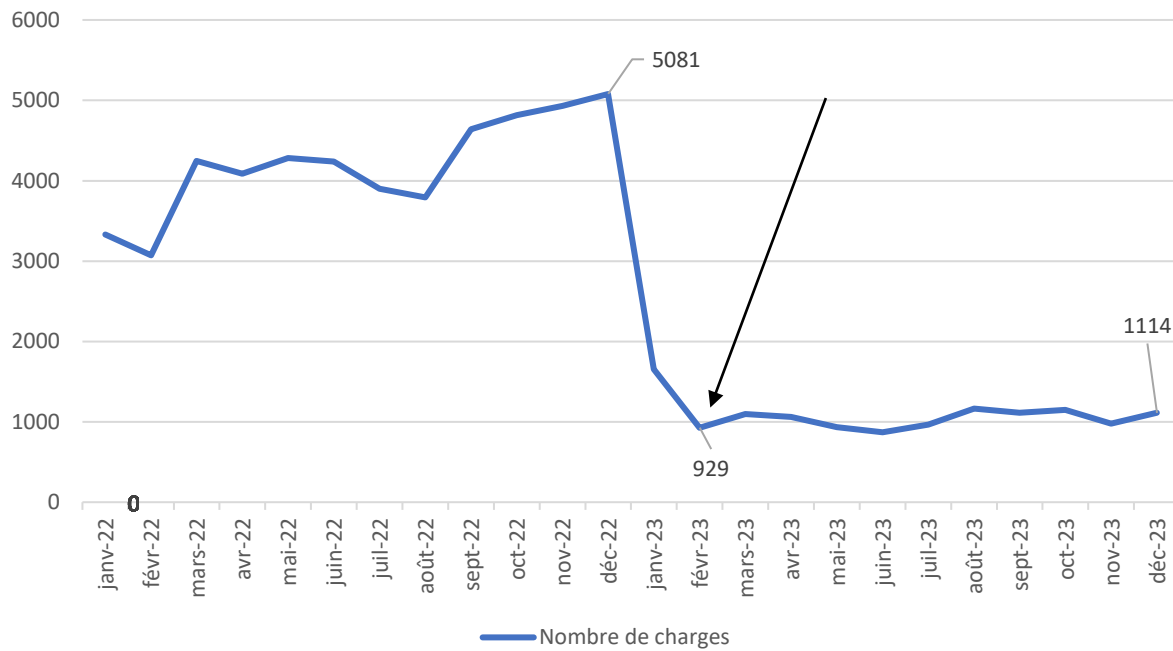
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Utilisateurs	242	448	549	1 382	2 420	1 880



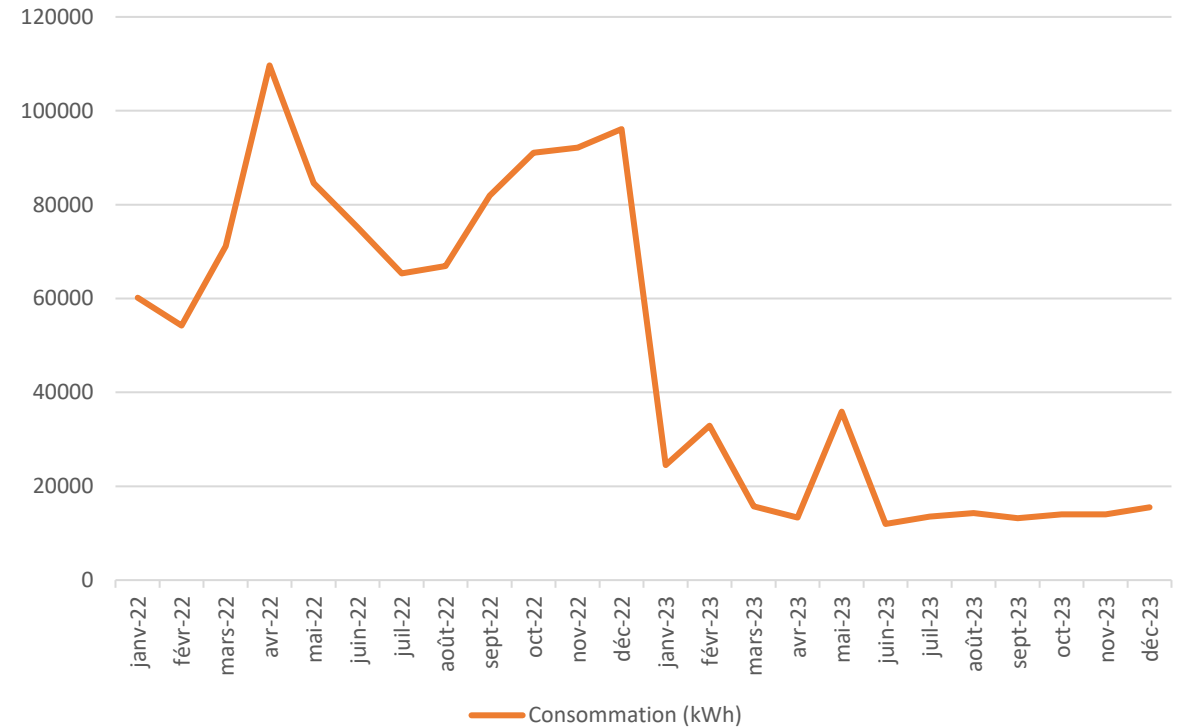
Années	Charges accélérées	KWh délivrés
Année 2020	8 026	135 007
Année 2021	26 907	443 176
Année 2022	50 431	948 487
Année 2023	9 169	162 441

Bilan bornes accélérées

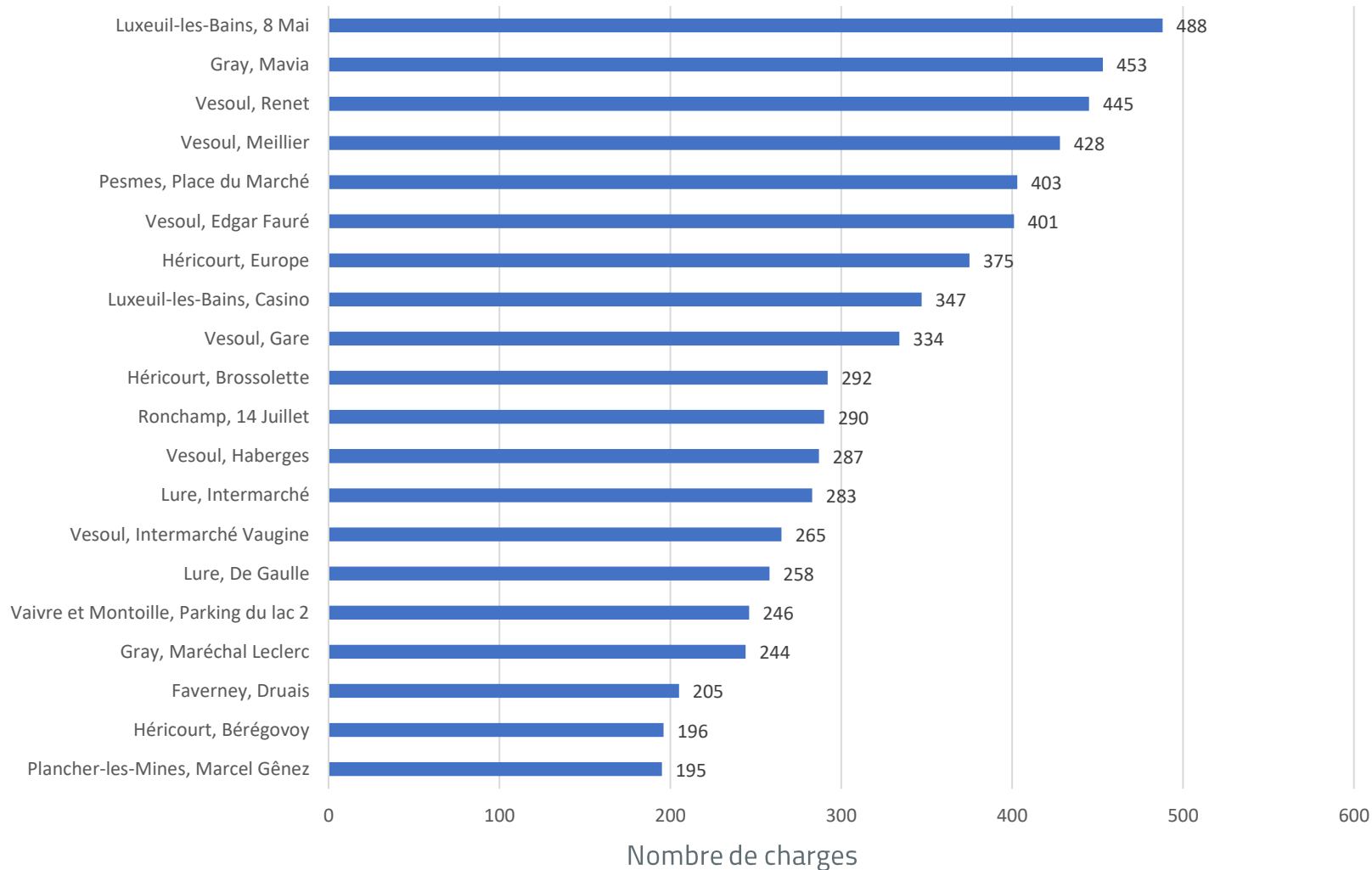
Evolution des charges entre 2022 et 2023



Consommation entre 2022 et 2023 (kWh)

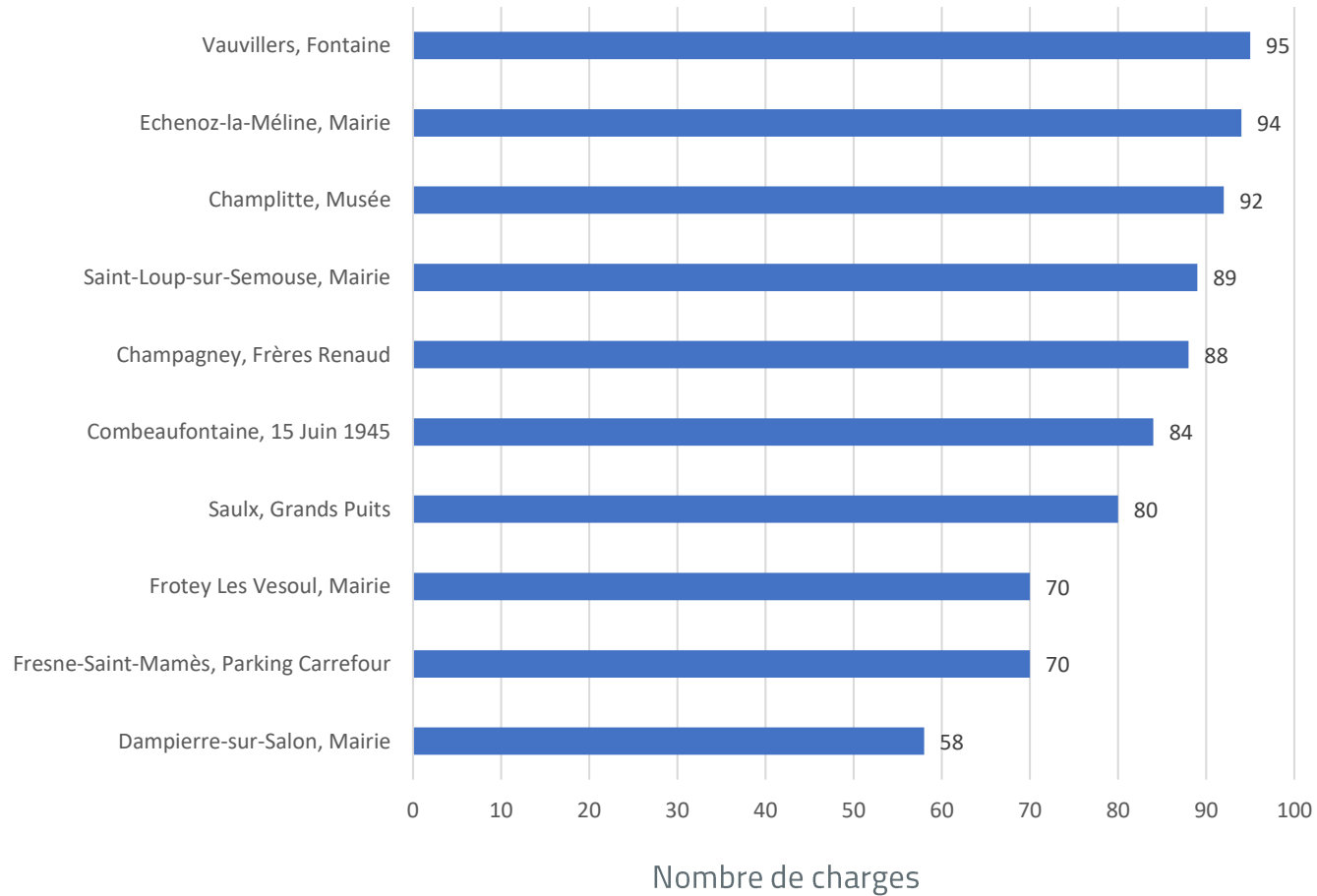


Bilan bornes accélérées



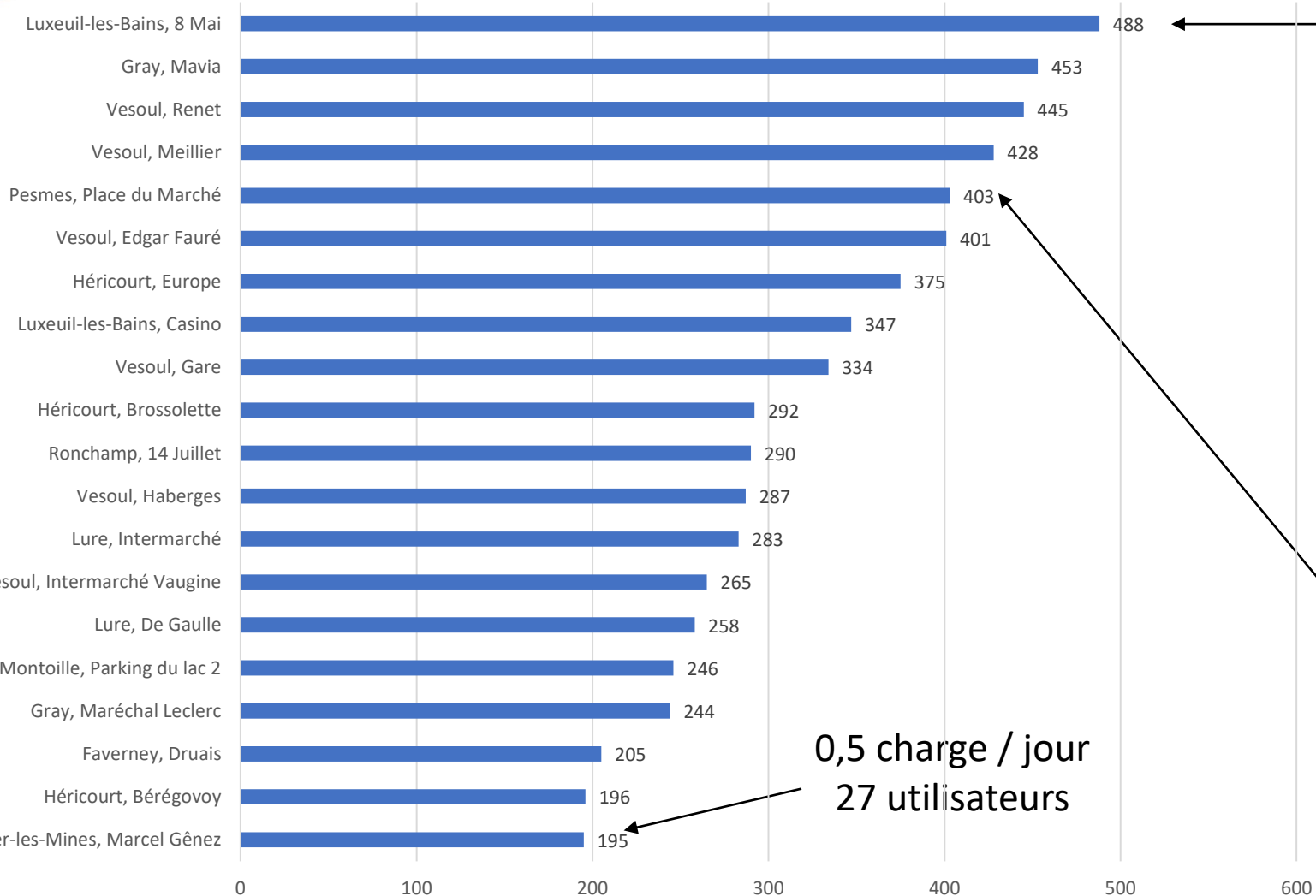
**Les 20 bornes
les plus fréquentées
en 2023**

Bilan bornes accélérées



Les 10 bornes les moins fréquentées en 2023

Bilan bornes accélérées



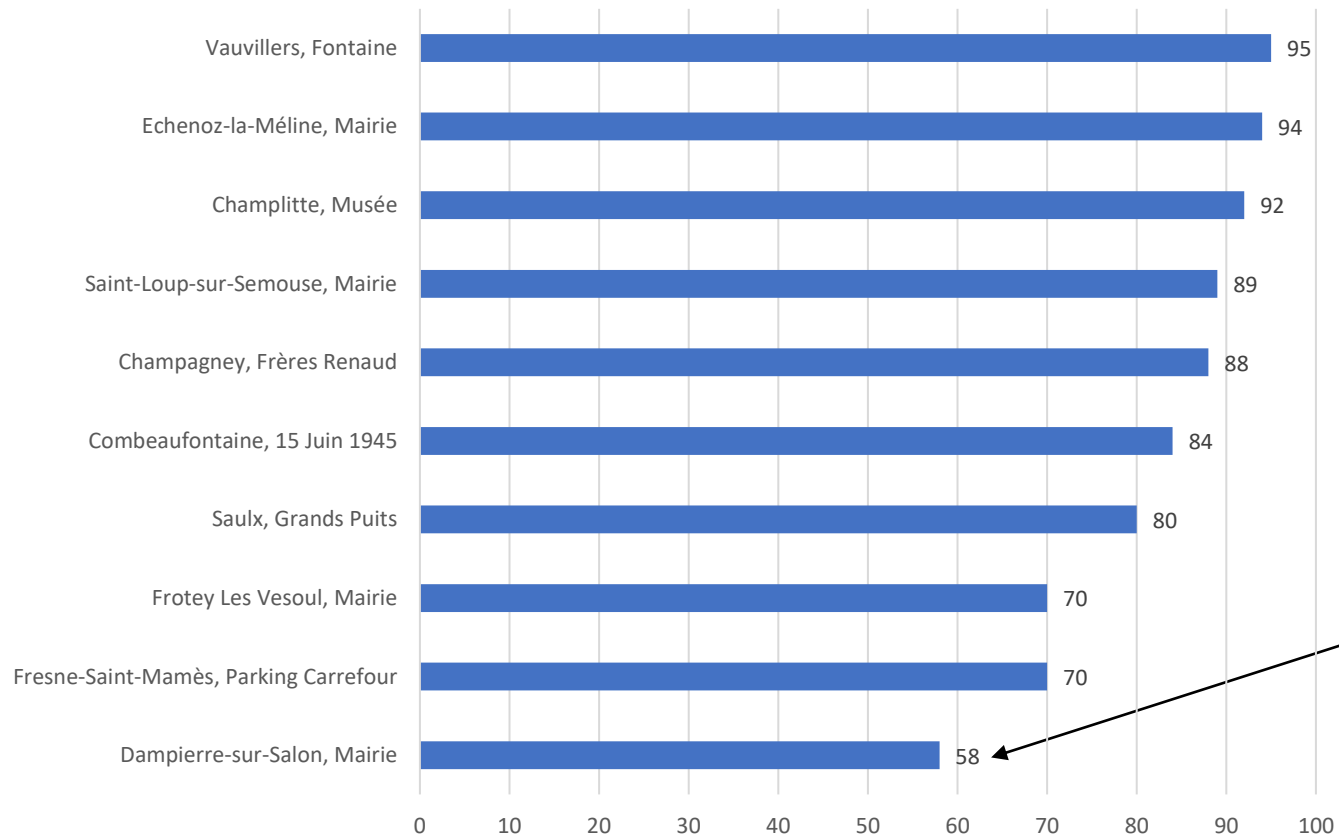
1,35 charge / jour
(4 à 5 charges par jour en 2022)
161 utilisateurs (380 en 2022)
43% réalisées par 8 utilisateurs

Les 20 bornes les plus fréquentées depuis janvier 2023

1^{ère} borne hors zone urbaine
1,1 charge par jour
70 utilisateurs
43% réalisées par 1 utilisateur

0,5 charge / jour
27 utilisateurs

Bilan bornes accélérées



Les 10 bornes les moins fréquentées depuis janvier 2023

1 charge / semaine
(2 à 3 charges par jour en 2022)
37 utilisateurs (102 en 2022)

Bilan bornes accélérées

Une fiche bilan après 6 mois de tarification payante a été adressée fin septembre 2023 aux maires des communes où est située une borne précisant notamment :

- le nombre de charges,
- le nombre d'utilisateurs,
- la durée moyenne de charge,
- la puissance moyenne délivrée, ...

Cette communication sera renouvelée avant fin mars prochain pour la globalité de l'année 2023.

Bilan bornes accélérées



FICHE BILAN DE LA BORNE DE RECHARGE

LUXEUIL-LES-BAINS, Casino
Période 2019 - 2023

Informations générales

Date de mise en service : 10/11/2017

2 places de stationnement dédiées

Prises : 2 prises Type 2
jusqu'à 22 kW AC



2 prises domestiques
jusqu'à 3,7 kW AC



Tarifs de la charge : 0,40 € / kWh + 0,20 € / min
au-delà de 30 minutes après la charge complète du véhicule
(sauf entre 22h et 8h)



Chiffres clés

Entre 2019 et 2023

Durée moyenne de charge : 2 heures
Durée moyenne de stationnement : 2 heures
Énergie moyenne délivrée par charge : 11 kWh

En 2022

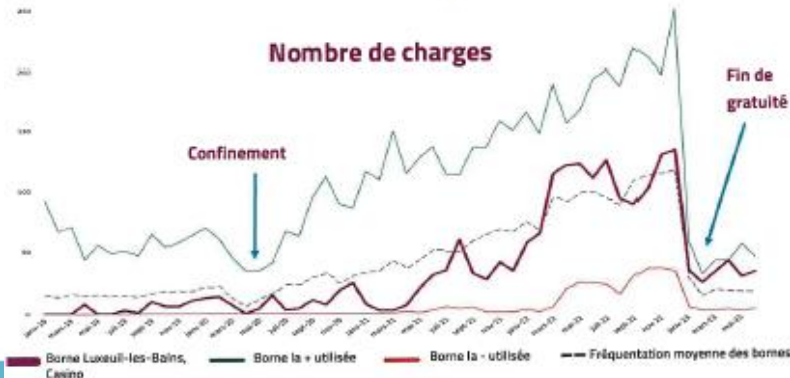
344 usagers différents
5 de ces usagers représentent 25 % des charges
Entre 2 et 3 charges par jour en moyenne

Entre janvier et juin 2023

102 usagers différents
1 de ces usagers représente 15 % des charges
1 charge tous les 4 jours en moyenne

Depuis le 1er janvier 2019

16 600 litres de carburant évités
42 tonnes d'émissions de CO₂ évités
(15 kWh / 100 km, 5 l / 100 km et 2,5 kg de CO₂ / l)



Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône
1, rue Max Devaux - 70000 VESOUL
03 84 77 00 00 - contact@sied70.fr - www.sied70.fr

Fiche mise à jour le 30/06/2023 / Crédit photographique : SIED 70

Bilan bornes accélérées

2 bornes accélérées déposées

- Fougerolles (à la demande du supermarché COLRUYT)
- Pusey (à la demande de l'hypermarché LECLERC)

2 bornes accélérées cédées à Terres de Saône

- Auto-campagne
Fleurey les Faverney et Saint Rémy en Comté

2 bornes accélérées conservées sur installations privées

- Vesoul Vaugine Intermarché conservée (avec convention)
- Lure Intermarché

42 bornes de recharge accélérées en service à ce jour

+ 8 prises sur les bornes rapides récemment installées

Bilan bornes rapides

8 bornes rapides en service

- Corre,
- Rioz,
- Combeaufontaine,
- Pusey,
- Frotey les Vesoul,
- Echenans sous mont Vaudois,
- La Chapelle les Luxeuil,
- Lyoffans

**Initialement prévues en 100 kW,
les bornes ont été « up-gradées »
à 150 kW en janvier 2024**

Bilan bornes rapides

Bornes rapides en cours d'installation

- Ancier

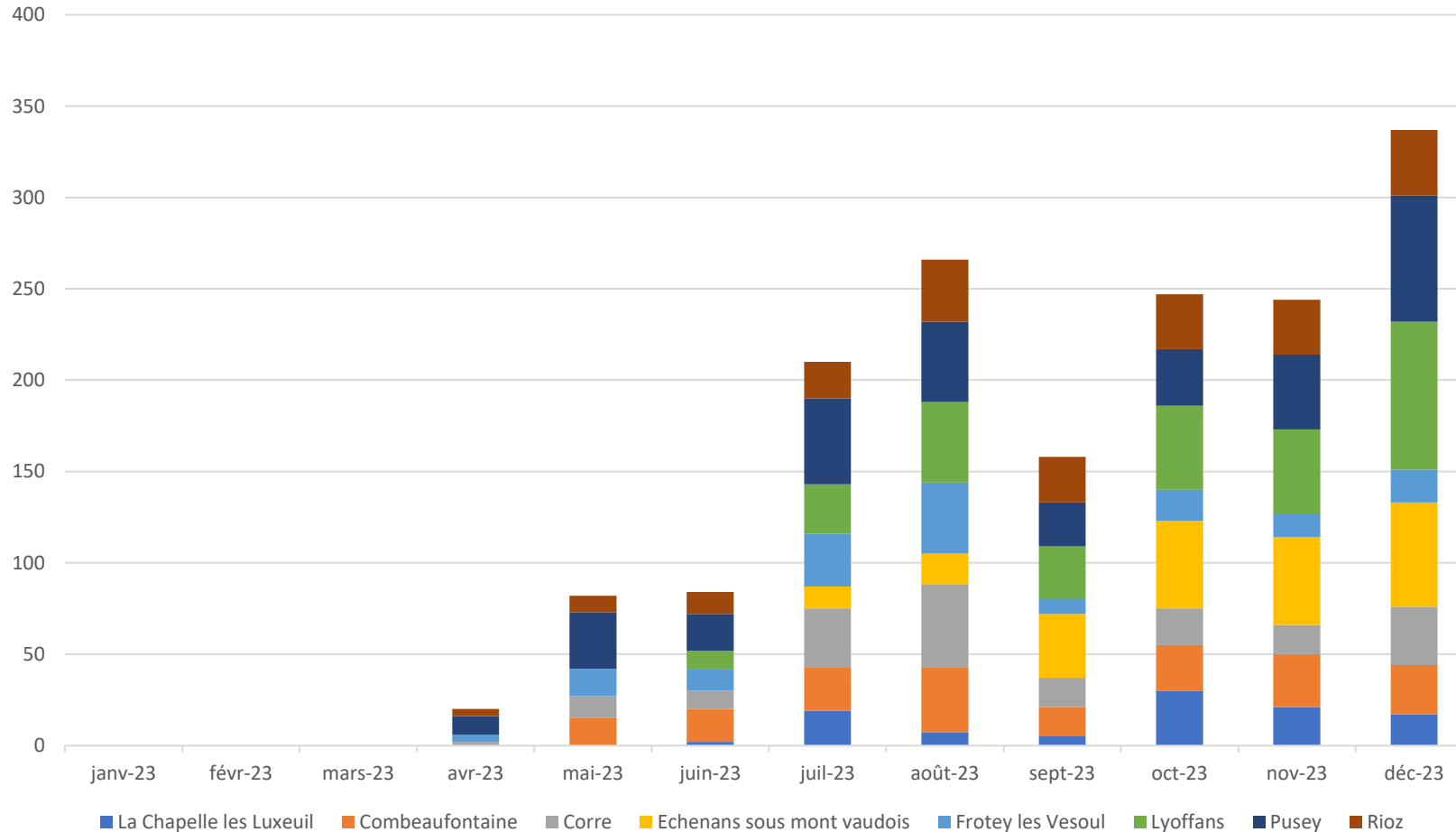
Travaux coordonnés à un déplacement d'ouvrages par ENEDIS et un enfouissement de réseau par le SIED 70,
Travaux au printemps 2024,
Borne installée en provisoire au siège du Syndicat,

- Vesoul La Vaugine (hors programme Facé 2021)

Partenariat avec Intermarché,
Convention d'occupation du terrain en attente de signature,
Raccordement à réaliser par ENEDIS (commune urbaine)

Bilan bornes rapides

Evolution des charges rapides 2023

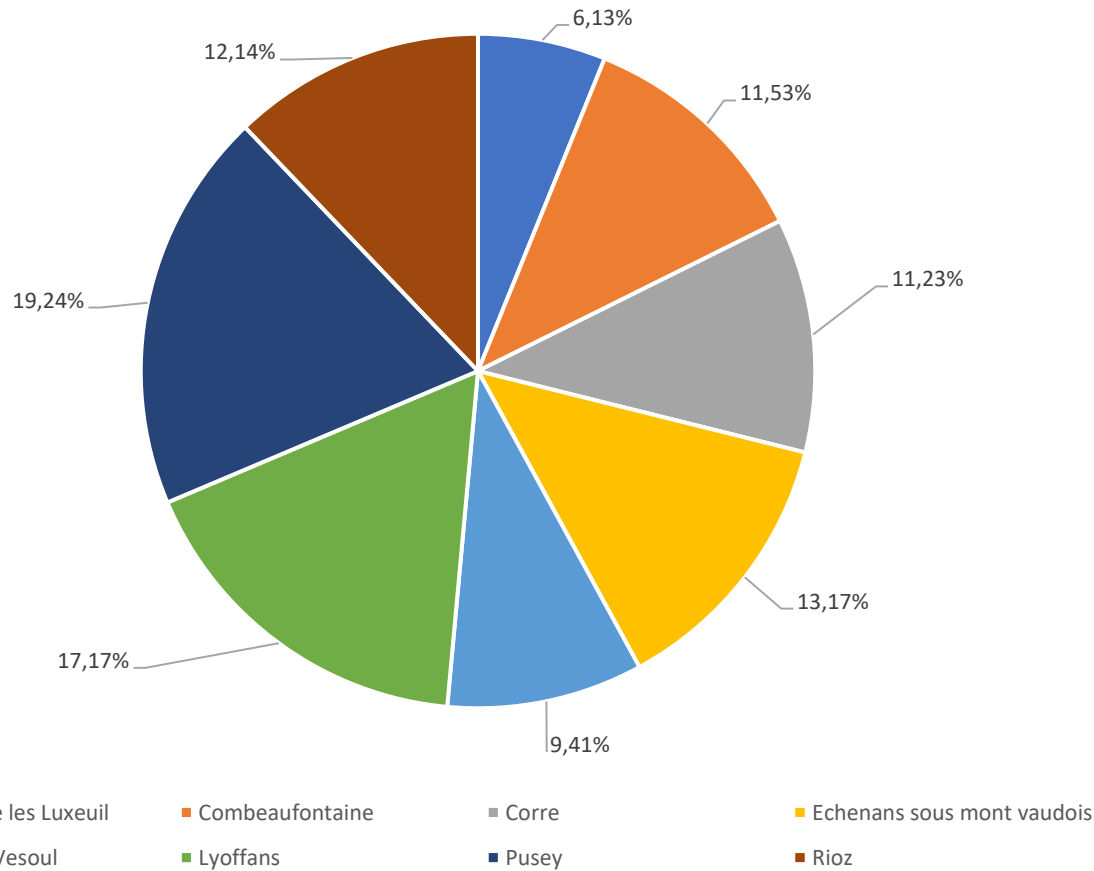


8 bornes de recharge rapides en service à ce jour

+60% entre juillet et décembre

Bilan bornes rapides

Répartition des charges rapides 2023



	Charges journalières en décembre 2023
La Chapelle les Luxeuil	0,55
Combeaufontaine	0,87
Corre	1,03
Echenans sous Mont Vaudois	1,84
Frotey les Vesoul	0,58
Lyoffans	2,61
Pusey	2,23
Rioz	1,16
Moyenne générale	1,36

Bilan bornes rapides

En 2023
666 utilisateurs

1 648 charges
9,04% via freshmile
13,67% via Chargemap
16,32% via CB

36 320 kWh
22,2 kWh délivrés en
moyenne par charge



Borne installée à Rioz

Bilan financier 2023

2023

EXPLOITATION (compris charges de personnel et amortissement)	
DEPENSES de l'exercice	218 109,45 €
RECETTES de l'exercice	99 598,46 €
SUBVENTION D'EQUILIBRE	97 168,27 €
SOLDE D'EXPLOITATION DE L'ANNEE	-21 342,72 €

Pour mémoire

	TOTAL	Electricité	Entretien Maintenance Supervision Monétique
2022	175 074,75 €	131 113,18 €	43 961,57 €
2021	155 150,50 €	73 861,89 €	81 288,61 €
2020	56 750,70 €	32 940,02 €	23 810,68 €
2019	45 077,80 €	17 330,76 €	27 747,04 €

Bilan financier 2023

2023

INVESTISSEMENT	
DEPENSES de l'exercice	250 269,79 €
DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	265 775,00 €
TOTAL DEPENSES	516 044,79 €
RECETTES de l'exercice	382 883,46 €
PRÊT BUDGET PRINCIPAL	0,00 €
SOLDE INVESTISSEMENT DE L'ANNEE	-133 161,33 €



IRVE

(Installation de Recharge pour Véhicule Electrique)

Prospectives

IRVE Elaboration d'une Stratégie

Des signaux en faveur de l'installation de bornes :

Le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté a finalisé le schéma de cohérence régional des IRVE.

Ce dernier préconise, à l'horizon 2035 pour la Haute-Saône, l'installation 203 bornes rapides (+de 50 KW), essentiellement située sur les grands axes et 1 566 bornes « normales » (puissance inférieure à 50 kW).

Parallèlement, on constate un développement de l'offre privée, y compris sur la Haute-Saône : équipement des supermarchés, installations de bornes rapides par des développeurs privés le long des grands axes. (si cela intéresse le privé, cela doit être rentable)

Enfin, le nombre de véhicules électriques et hybrides rechargeables en circulation est en augmentation d'année en année (source AVERE France) :

IRVE Elaboration d'une Stratégie



57 499 véhicules électriques et PHEV
immatriculés en décembre 2023 en France



26,5 %
de parts de marché



+ 35,4 %
VS. déc. 2022

1 849 immatriculations en BFC (dont 1 306 VE particuliers, 62 utilitaires et 481 hybrides rechargeables)

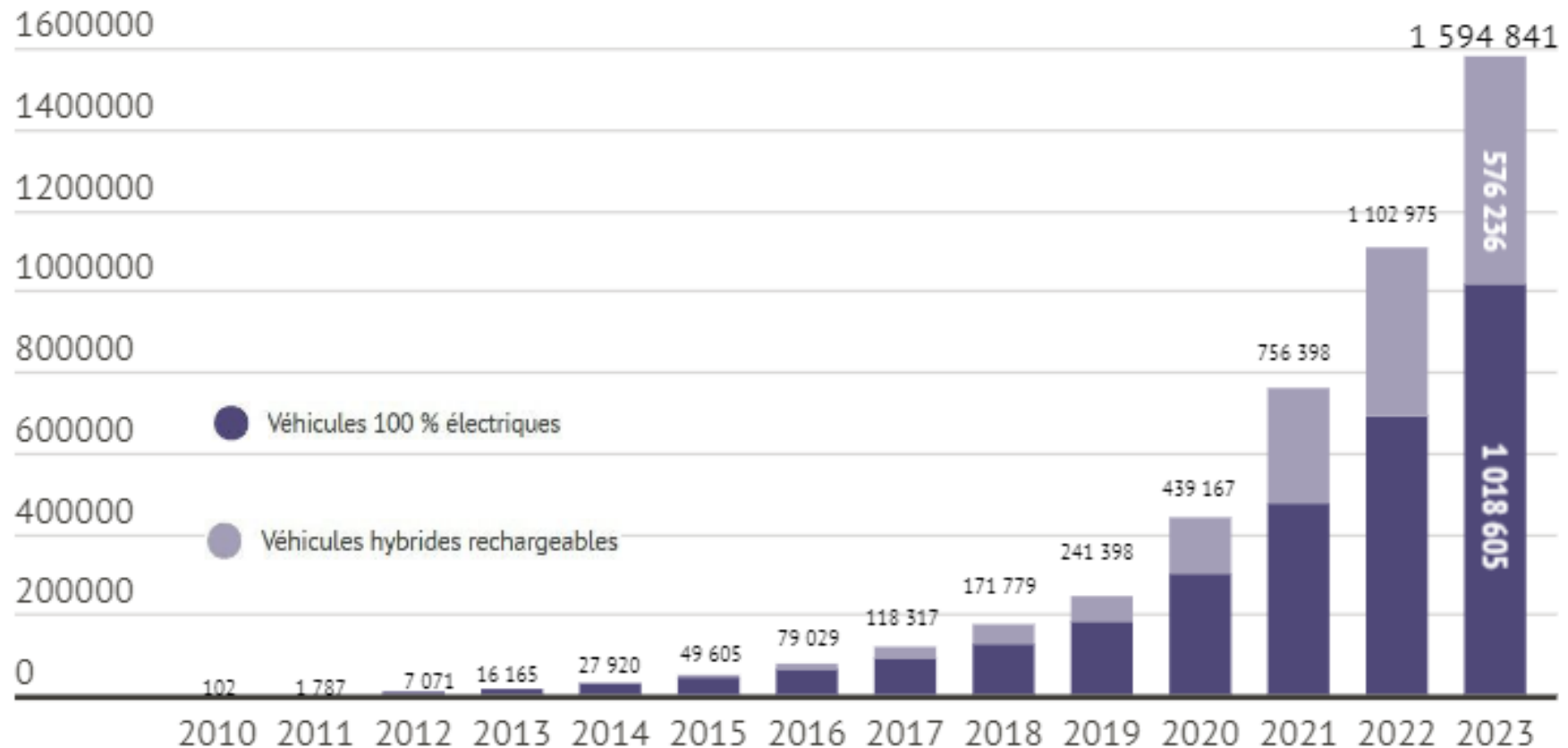
CHIFFRES CLES DES IMMATRICULATIONS - DECEMBRE 2023

	Véhicules particuliers et utilitaires 100 % électriques	Véhicules particuliers et utilitaires hybrides rechargeables (PHEV)	Total
Immatriculations décembre 2023	40 387 (+ 44,8 %)	17 112 (+ 17,4 %)	57 499 (+ 35,4 %)
Total 2023	328 512 (+ 49,5 %)	163 354 (+ 28,5 %)	491 866 (+ 41,8 %)

source AVERE France

IRVE Elaboration d'une Stratégie

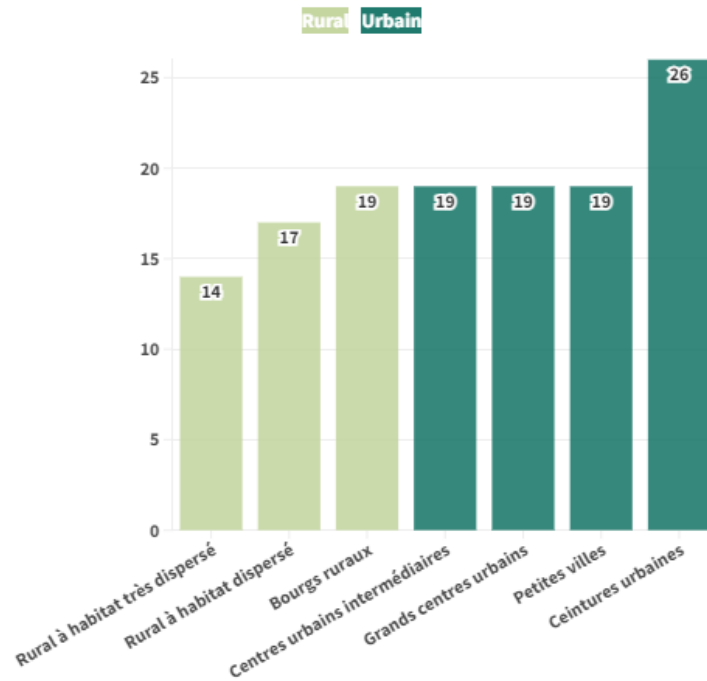
EVOLUTION DU PARC ROULANT AUTOMOBILE DEPUIS JANVIER 2010



source AVERE France

IRVE Elaboration d'une Stratégie

Nombre de véhicules électriques pour 1 000 habitants selon la typologie de la commune en Franche-Comté

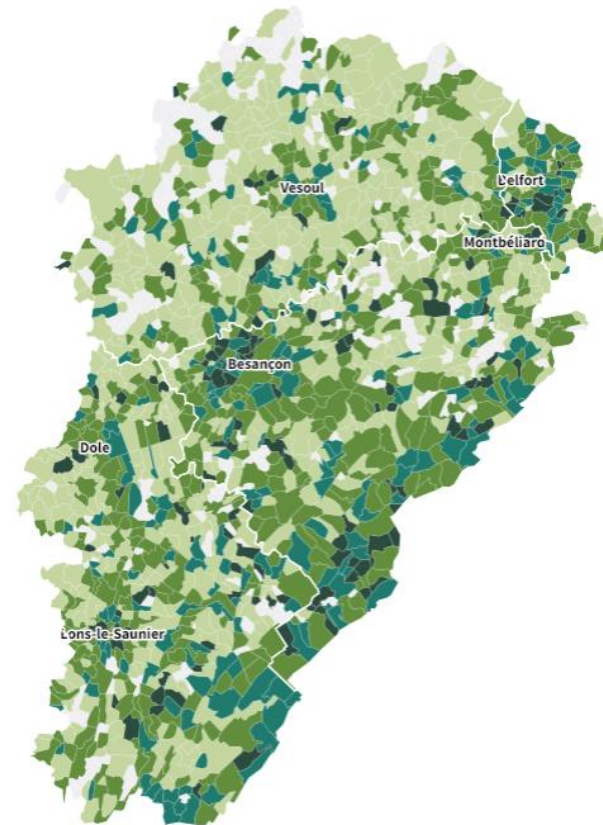


Source : Agence ORE (données au 31/12/2023), Revenu et pauvreté des ménages en 2021 (Insee)



Nombre de véhicules électriques pour 1 000 habitants dans les communes francs-comtoises au 31 décembre 2023

Aucun Moins de 15 De 15 à moins de 25 De 25 à moins de 35 35 et plus



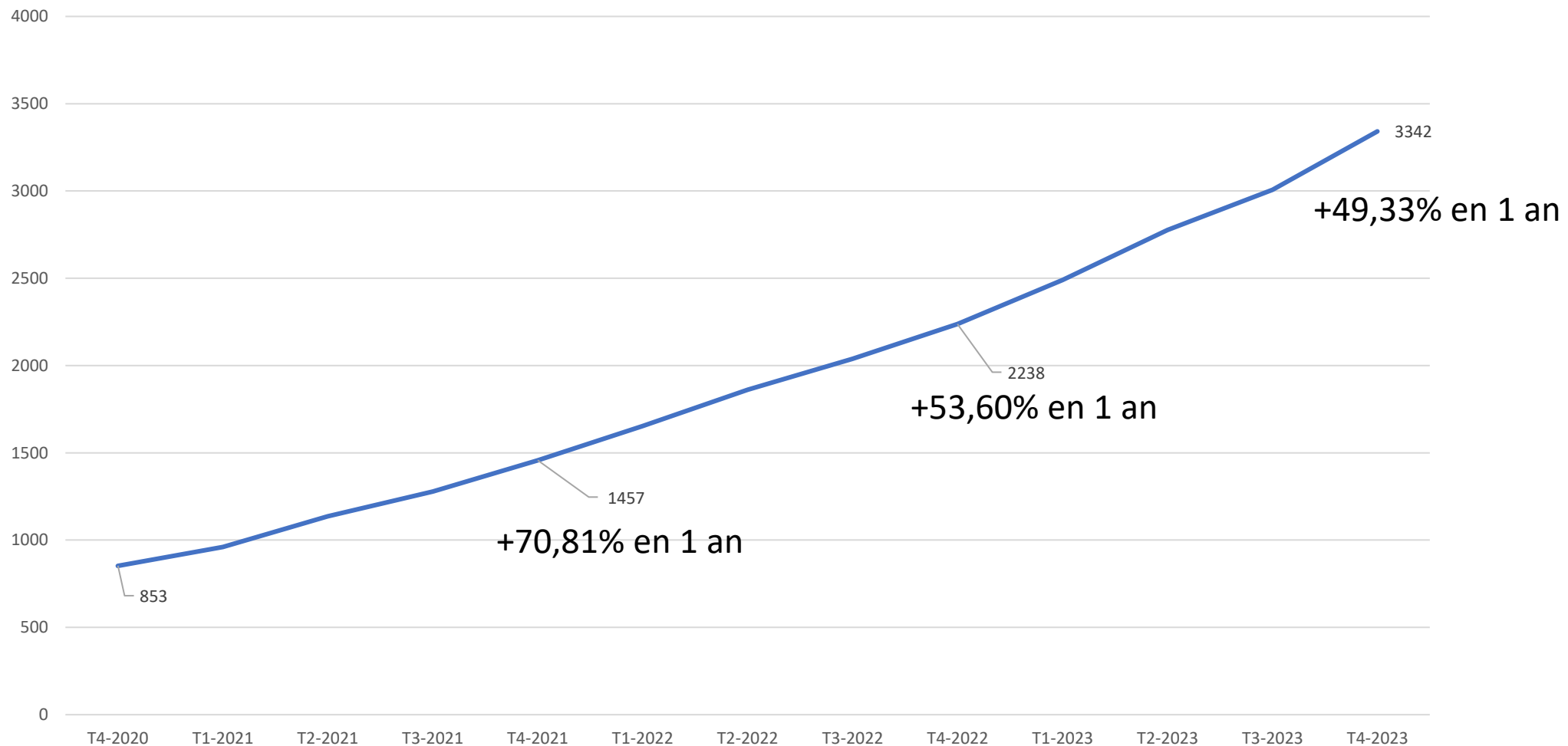
Source : Agence ORE (données au 31/12/2023), Revenu et pauvreté des ménages en 2021 (Insee)



source Est Républicain – Agence ORE

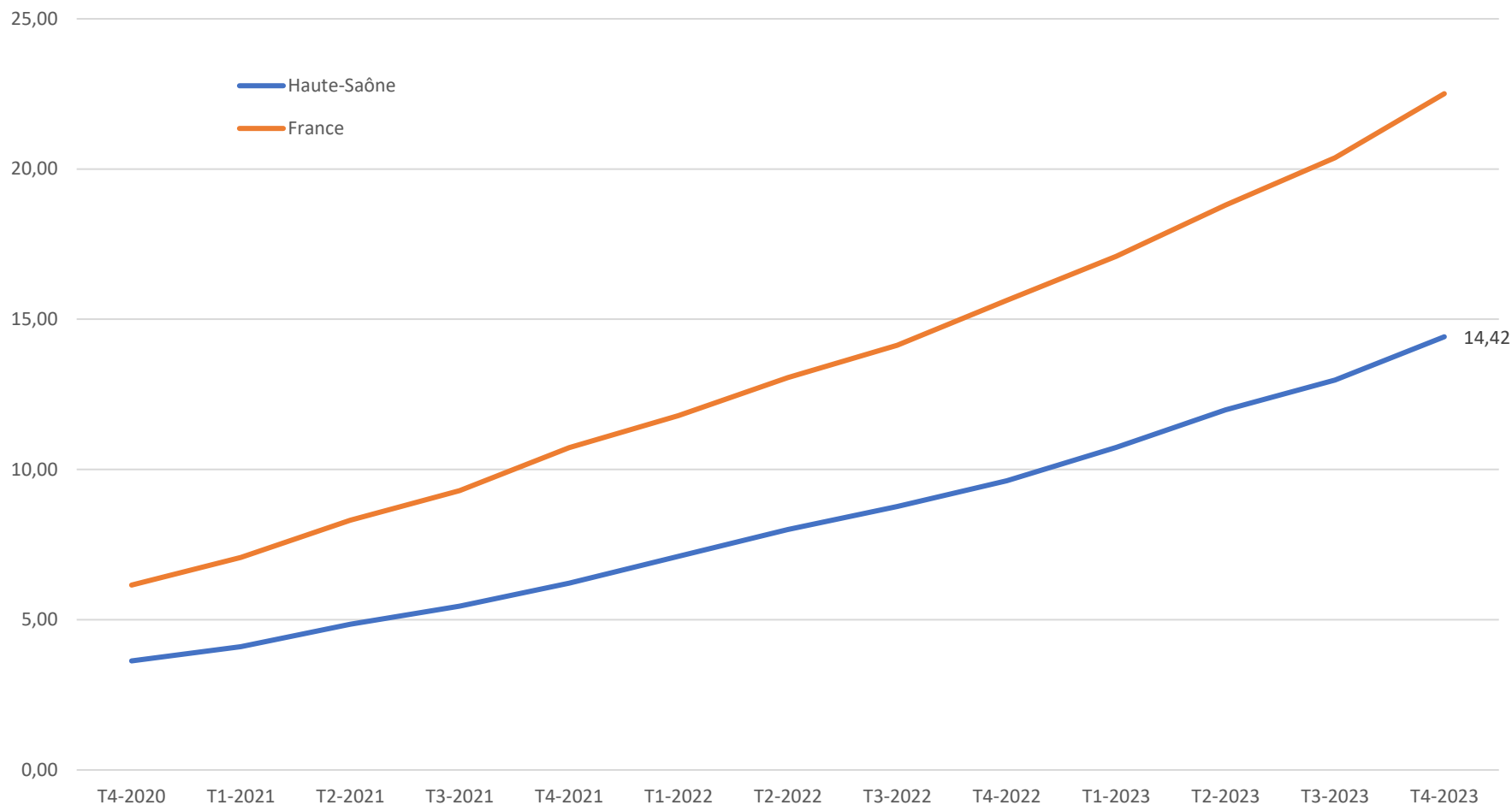
IRVE Elaboration d'une Stratégie

Nombres de VE - Haute-Saône



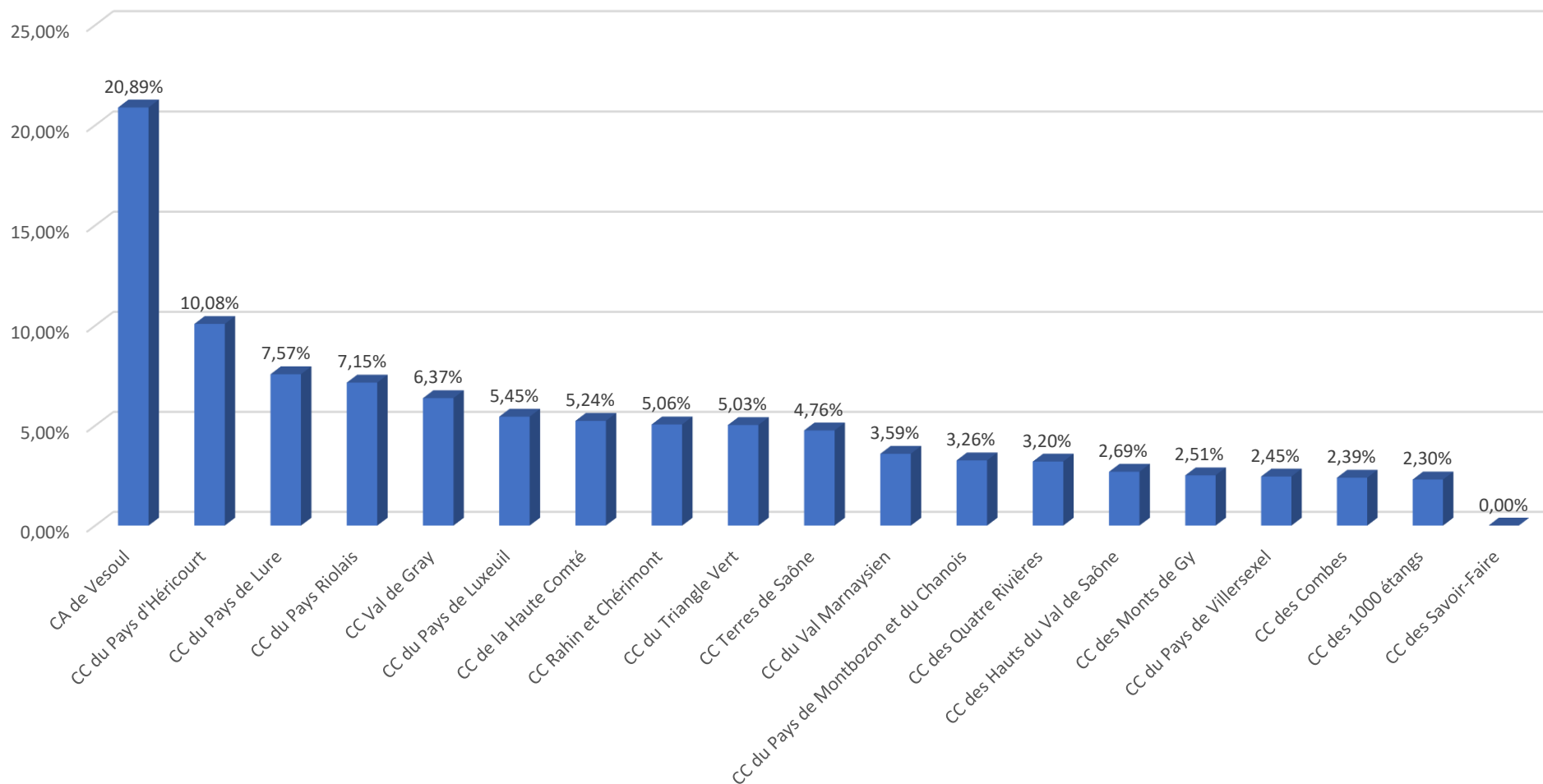
IRVE Elaboration d'une Stratégie

Nombres de VE / 1000 habitants



IRVE Elaboration d'une Stratégie

Répartition des VE en Haute-Saône au 31/12/2023





IRVE

(Installation de Recharge pour Véhicule Electrique)

Déploiement 2024

IRVE déploiement 2024

Par délibération n°9 du 20 septembre 2023, le Bureau Syndical avait validé un 3ème déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeable sous réserve de l'obtention du financement du FACé.

Le résultat de la candidature du SIED 70 à cet appel à projets s'est soldé par l'obtention d'une dotation de financement de 464 000 €.

Sur cette base, afin d'optimiser cette subvention, le Bureau syndical du 17 janvier 2024 a validé le déploiement de 4 nouvelles bornes accélérées et 5 bornes rapides soit un investissement de 755 000 € HT au total avec un reste à charge de 178 365 € pour le SIED 70 (23,63%, déduction faite des primes CEE ADVENIR).

IRVE déploiement 2024

Cibles (besoins identifiés) :

- conducteurs en itinérance (bornes rapides)
 - conducteurs souhaitant faire un arrêt d'environ 2 heures ou plus (bornes accélérées courant continu)
- (l'habitat vertical sans garage ne sera pas ciblé pour l'instant)

Lieux d'implantations :

- le long des grands axes routiers (voir si partenariat possible avec des supermarchés)
- bourg
- sites touristiques

IRVE déploiement 2024

5 bornes rapides :

- 1- **Pesmes** (emplacement validé avec commune et ABF)
- 2 - **Bucey les Gy ?** (inconvenient : projet concurrent de Powerdot en étude)
Gy ? – Intermarché (inconvenient : la route vient d'être refaite (cf tranchée nécessaire))
Bonboillon ? – Aire de covoiturage (inconvenient : projet non validé. Coordination non planifiée)
- 3 - **Villersexel** – Intermarché. Démarches à lancer avec le privé
- 4 - **Secteur Mille Etangs** – Melisey. Emplacement à valider avec la commune
- 5 - **Axe RN 19 - Secteur Melin-Malvillers-Cintrey** ou **Velleminfroy** Démarches à lancer avec les privés

IRVE déploiement 2024

4 bornes accélérées DC :

Château-Lambert (musée de la Montagne, espace nature Culture)

Démarches engagées avec le PNRBV

Passavant la Rochère (Verrerie) Démarches engagées avec le privé

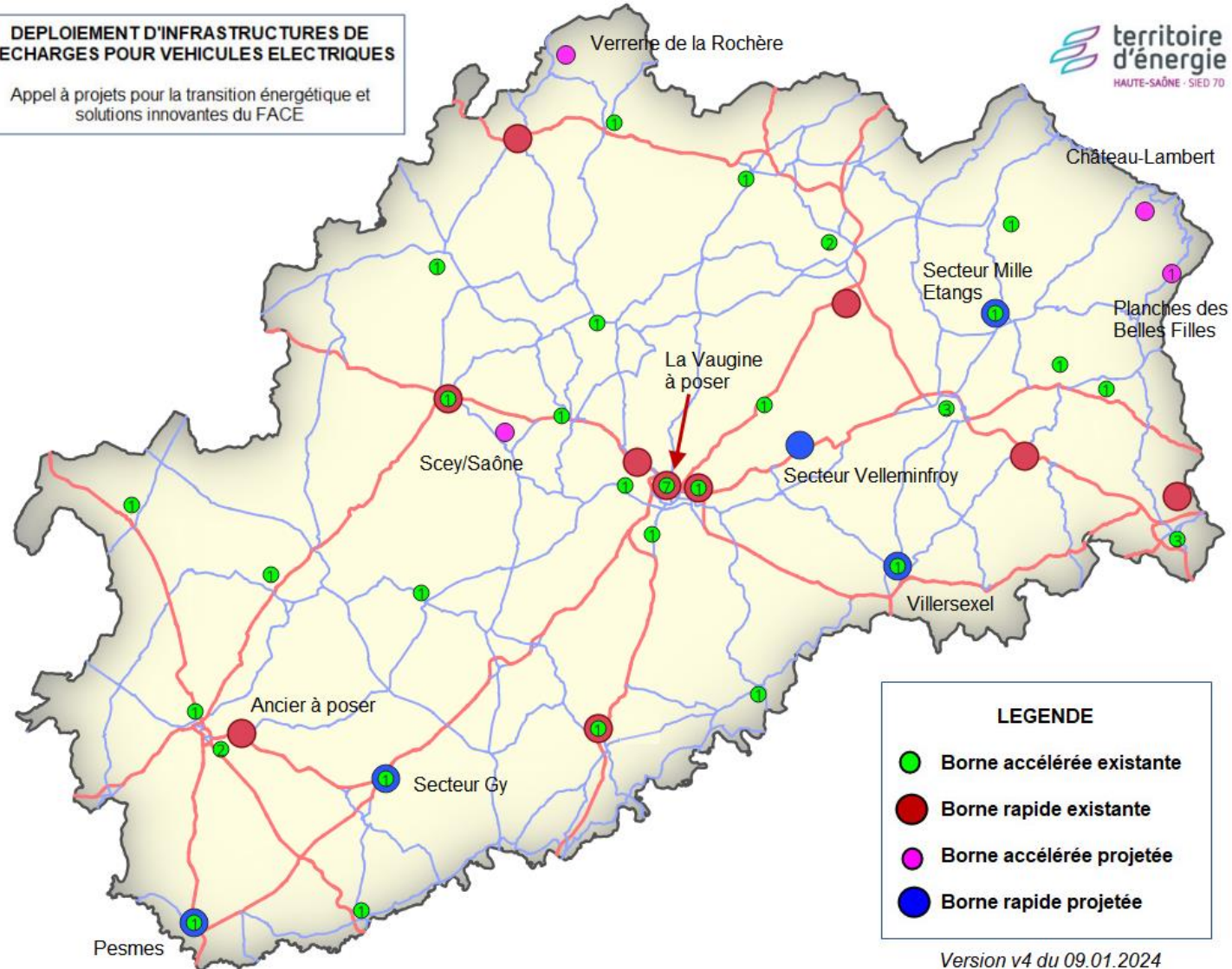
Planche des Belles Filles Démarches engagées avec le CD 70

Scey sur Saône Démarches à engager avec la commune déjà informée

IRVE déploiement 2024

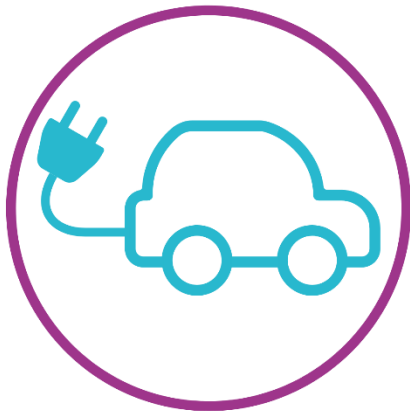
DEPLOIEMENT D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGES POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Appel à projets pour la transition énergétique et solutions innovantes du FACE



IRVE

(Installation de Recharge pour Véhicule Electrique)



Evolution des tarifs

IRVE Tarification actuelle

Tarification 01/2023 :

Charges accélérées :

Terme fixe : 1,50€
0,39€ / KWh
0,20€ / min 30 minutes
après la charge complète

Charges rapides :

Terme fixe : 2,00€
0,49€ / KWh
0,20€ / min après la
charge complète

Suppression du terme fixe
pénalisant pour les petites
charges

→
Harmonisation avec le
Territoire de Belfort et le
Doubs

Tarification 08/2023 :

Charges accélérées :

Terme fixe : 0€
0,40€ / KWh
0,20€ / min 30 minutes
après la charge complète
(stationnement gratuit
entre 22h00 et 08h00)

Charges rapides :

Terme fixe : 0 €
0,50€ / KWh
0,20€ / min après la
charge complète

IRVE Tarification actuelle

Quelques tarifs en comparaison :

TE 90 et SYDED : 0,50 €/kWh pour puissance 50 kW, 0,60 €/kWh pour 100 kW

Dream energy (Vesoul) : 0,59€ / kWh pour 90 kW (tarifs affichés)

Powerdot (Vesoul): 0,48 € / kWh entamé + 0,20 € / min pour >90 kW (prix site powerdot)

Chargeguru (Gray) : 0,65 € / kWh entamé + 0,11 € / min (tarif Freshmile), 0,871 € / kWh (tarif Chargemap) pour 356 kW

Norauto (Luxeuil) : 0,30 € / kWh entamé + 0,30 € / min (tarif Freshmile), 0,607 € / kWh (tarif Chargemap) pour 150 kW

Lidl (Froideconche) : 0,51 € / kWh (tarif Freshmile), 0,429 € / kWh (tarif Chargemap) pour 120 kW

IRVE Tarification envisagée

Tarification 08/2023 :

Charges accélérées :

0,40€ / KWh

0,20€ / min 30 minutes
après la charge complète
(stationnement gratuit
entre 22h00 et 08h00)

Charges rapides :

0,50€ / KWh

0,20€ / min après la
charge complète

→
Augmentation pour tenir
compte de la puissance
disponible supplémentaire

Tarification proposée au 29/04/2024 :

Charges accélérées :

0,40€ / KWh

0,20€ / min 30 minutes
après la charge complète
(stationnement gratuit
entre 22h00 et 08h00)

Charges rapides :

0,60€ / KWh

0,20€ / min après la
charge complète

IRVE Tarification envisagée

Comparatif pour différentes charges :

	Puissance de 100 kW pdt 1/4 d'heure	Puissance de 150 kW pdt 1/4 d'heure	25 kWh à 150 kW
SIED 70	15,00 €	22,50 €	15,00 €
Dream energy (Vesoul)	14,75 €	...	14,75 €
Powerdot (Vesoul)	15,00 €	21,00 €	14,00 €
Chargeguru (Gray) Freshmile	19,25 €	27,38 €	17,09 €
Chargeguru (Gray) Chargemap	21,78 €	32,66 €	21,78 €
Norauto (Luxeuil) Freshmile	12,00 €	15,75 €	10,50 €
Norauto (Luxeuil) Chargemap	15,18 €	22,76 €	15,18 €
Lidl (Froideconche) Freshmile	12,75 €	15,30 €	12,75 €
Lidl (Froideconche) Chargemap	10,73 €	12,87 €	10,73 €

AVIS DE LA COMMISSION

Questions diverses

Déploiement de bornes en milieu urbain:

Plusieurs communes urbaines (Lure, Gray, ...) et très récemment Vesoul, nous ont sollicités pour installer des bornes de recharges, notamment lors de rénovation d'espaces publics.

Après le déploiement réalisé en 2018 qui avait pour principal objectif de rassurer les utilisateurs et à démocratiser l'usage du véhicule électrique,
Après le déploiement débuté en 2022 qui visait l'itinérance,
un 3^{ème} volet pourrait viser l'habitat collectif urbain, dont les résidents ne disposent pas de point de charge à domicile.

Questions diverses

Déploiement de bornes en milieu urbain:

Certaines bornes accélérées situées désormais à proximité de bornes rapides pourraient être redéployées.

Le cout d'investissement de dépose-repose de ces bornes est estimé entre 6 000€ et 10 000€ HT, selon les travaux de génie civil et de de stationnement à réaliser.

A ce jour, aucun financement extérieur n'est disponible pour ce type d'opération.

Questions diverses

Groupement d'achat régional :

Le SIED 70, avec 6 autres syndicats de la région Bourgogne-Franche-Comté, a conclu un marché global de performance, incluant travaux et maintenance, et assurant aussi l'exploitation et la maintenance des équipements ainsi que la supervision et la relation avec les usagers du service jusqu'en avril 2024 (possibilité de commander des prestations de maintenance par OS pour le 31/12/2024).

Afin de continuer à installer et exploiter des bornes de recharges, un nouveau groupement d'achat sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté a été constitué dans une logique de mutualisation des moyens et de recherche d'économie globale dont le SDEY serait coordonnateur.

Dans le cadre de ce groupement de commandes, il est prévu de passer un marché sous la forme d'un marché global de performance (MGP) pour retenir le futur titulaire en charge de l'exploitation, maintenance, supervision et développement éventuel du réseau de bornes de recharges pour véhicules électriques (IRVE) avec une date d'effet au 1 janvier 2025.

Questions diverses

Groupement d'achat régional :

De manière concomitante au lancement de ce marché, le Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne propose, d'assurer le pilotage des études préalables pour la passation d'une Délégation de Service Public (DSP) et/ou d'un autre mode de gestion pour ce même réseau d'infrastructures de recharge pour les syndicats qui le souhaitent (coût estimé entre 70 000 et 100 000 € HT). Cette proposition fait suite aux conclusions d'une première étude de préfiguration portant sur le mode de gestion le plus adapté aux spécificités du territoire.

Cette étude réalisée par l'AEC Energie a été restituée le 8 janvier 2024 aux représentants des différents syndicats d'énergie de Bourgogne Franche-Comté. Elle met en évidence que le montage de type MGP apparaît adapté et pertinent pour notre configuration locale mais qu'un montage de type DSP pourrait, par une externalisation des investissements portés par le secteur privé, limiter les coûts d'investissement pour les syndicats d'énergie.

Questions diverses

Groupement d'achat régional :

Néanmoins, la complexité d'un montage de type DSP nécessite d'en consolider les études préalables et, notamment, la définition des orientations de développement moyen terme du réseau de bornes IRVE par chaque syndicat d'énergie. Ce travail lourd et complexe n'est pas compatible avec les échéances de contractualisation d'un nouveau marché pour le 1er janvier 2025.

Pour information, le marché MGP sera monté de sorte à pouvoir le résilier de manière anticipée et simplifiée sans avoir à respecter une durée de contractualisation de 4 années.

Au cours de la séance du Bureau Syndical du 17 janvier 2024, les élus présents se sont prononcés pour la poursuite de l'exploitation en MGP à terme, considérant que le maillage itinérant sera suffisant et que l'exploitation des bornes deviendra bénéficiaire, et permettra ainsi la couverture des éventuels investissements futurs.

Questions diverses

Campus des Métiers et des Qualifications CMQ Tour - UTBM :

Partenariat entre l'université Belfort Montbéliard et le lycée Colomb à Lure
Journées de la mobilité Electrique les 20 et 21 mars prochains

Présentation aux enseignants et aux élèves

Fonctionnement du SIED 70 et de son activité liée aux bornes de recharges

Présences de HAEFELI-CITEOS, ENEDIS, ...

Questions diverses

1er salon des maires, des élus de la Haute-Saône :

Le SIED 70 sera présent avec un stand dédié à toutes ses activités
le vendredi 3 mai 2024 au Parc des Expositions de VESOUL.

Syndicat Intercommunal d'Énergie Du Département de la Haute-Saône

 **1, rue Max Devaux
70 000 VESOUL**

 **Tél : 03 84 77 00 00**

 **E-mail : contact@sied70.fr
Site internet : www.sied70.fr**

